



PROJECT WATA

Lutter contre la criminalité maritime en Afrique de l'Ouest en améliorant le partage des renseignements et en renforçant la coopération

CONTEXTE

Le golfe de Guinée est une plaque tournante du commerce mondial. Toutefois, au cours des dernières années, cette région est devenue l'un des principaux points névralgiques de la piraterie au monde. Entre 2019 et 2023, des groupes de pirates ont enlevé plus de 400 marins avec demande de rançon dans le golfe de Guinée. De plus, certaines attaques perpétrées par les pirates dans cette région concernent le vol de produits pétroliers qui sont ensuite traités et vendus sur le marché noir.

Les autres infractions maritimes commises dans le golfe de Guinée portent sur les activités de pêche illícite, non déclarée et non réglementée, le trafic de produits de contrefaçon, de stupéfiants et d'armes, ainsi que la traite d'êtres humains et le trafic de migrants. Les attaques terroristes contre les installations portuaires représentent un autre risque majeur dans la région. Toutes ces menaces pour la sécurité ont des conséquences néfastes sur le développement socio-économique tant des pays côtiers que des pays enclavés de la région.

La collaboration régionale entre les services chargés de l'application de la loi est essentielle pour lutter contre les menaces et assurer la sécurité de l'espace maritime. Elle est reconnue dans la résolution 2634 du Conseil de sécurité des Nations Unies, dans laquelle il est demandé à tous les États membres « de communiquer à l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) des informations à intégrer dans la base de données mondiale sur la piraterie, au moyen de dispositifs régionaux d'échange d'information ».



PROJECT WATA

OBJECTIFS

Dans le cadre du projet WATA, INTERPOL apporte un soutien durable à toutes les parties prenantes de la sécurité maritime dans la région, afin d'améliorer la sécurité maritime et portuaire de façon pérenne. Les objectifs de ce projet consistent à :

- promouvoir le partage de renseignements et la coopération internationale en vue de lutter contre la criminalité maritime et les attaques terroristes ;
- améliorer la coopération interservices entre les enquêteurs et les représentants de la justice dans le cadre des affaires complexes de criminalité maritime.
- Le projet WATA est lié à un autre projet en cours, le projet AGWE, qui lutte également contre la criminalité maritime dans les cinq mêmes pays : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria et Togo.

ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DU PROJET

Activités prévues dans le cadre du projet :

- Amélioration des capacités en matière de gestion des scènes de crime par les premiers intervenants (marines) : Les marines nationales jouent un rôle crucial au cours des enquêtes et des poursuites, car elles peuvent identifier les différentes formes d'activités criminelles et préserver les scènes de crime.
- Renforcement de la sécurité des installations portuaires : Le renforcement des capacités aidera les agents à cibler les malfaiteurs qui exploitent les voies maritimes, ainsi que les installations et les postes-frontières mal protégés.
- Formation sur les techniques modernes d'audition des victimes et des témoins : Dans la plupart des cas, les techniques professionnelles d'audition sont essentielles à la conduite efficace des enquêtes.
- Élaboration d'un programme de formation spécialisé pour examiner les enquêtes sur les différentes formes de criminalité maritime et le terrorisme.
- Soutien en matière d'enquête et d'analyse pour lutter contre toute forme de criminalité maritime, y compris la criminalité transnationale organisée et les activités terroristes. Cela comprend les réunions de coordination des enquêtes, le déploiement d'équipes d'appui opérationnel et la rédaction des rapports d'analyse, à la demande des pays membres.
- Mise à jour de la version actuelle du Manuel d'enquête sur les actes de piraterie maritime et adaptation au contexte de l'Afrique de l'Ouest. Nous élargirons son application en y incluant toutes les formes de criminalité maritime et le terrorisme. Nous l'intégrerons ensuite dans les procédures opérationnelles standard nationales.

PRINCIPAUX SUCCÈS

Quelques-uns des principaux résultats du projet en 2022 - 2023 :

- Les formateurs nationaux ont dispensé des cours sur la préservation de scènes de crime et le recueil d'éléments de preuve auprès de 327 agents.
- Les pays bénéficiaires ont amélioré leurs capacités en matière de coordination au niveau interservices, de traitement des scènes de crime et d'audition des victimes, des témoins et des suspects.
- Les pays bénéficiaires ont amélioré leurs capacités en matière de sécurité portuaire.
- Le soutien apporté par le projet a permis l'aboutissement de deux procédures judiciaires, au Togo et au Nigéria, ainsi que des poursuites contre les membres d'équipage impliqués dans le trafic de stupéfiants par voie maritime en Côte d'Ivoire.
- En coopération avec les partenaires internationaux, l'échange d'informations a mené à la saisie de 4,7 tonnes de cocaïne dans le golfe de Guinée.
- Les réunions de soutien aux enquêtes tenues dans le cadre du projet ont abouti à l'arrestation d'un membre de haut rang d'un groupe criminel organisé impliqué dans le trafic international de stupéfiants par voie maritime en Afrique de l'Ouest.
- Une aide a été apportée au Nigéria et au Togo dans la publication de plusieurs diffusions et notices bleues INTERPOL concernant des personnes soupçonnées de piraterie maritime.
- La première opération de lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest a été organisée conjointement et a mené à un niveau appréciable de signalements positifs, dont l'un concernait la piraterie maritime, ainsi qu'à l'identification des principales lacunes que les pays doivent combler dans le cadre de leur lutte contre les différentes formes de criminalité maritime.

Calendrier : 2022 - 2026

Budget : 4,4 millions d'EUR

Donateur : Ministère des Affaires étrangères du Danemark



**MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS
OF DENMARK**



INTERPOL

General Secretariat
200 Quai Charles de Gaulle
69006 Lyon, France
Tel: +33 4 72 44 70 00
www.interpol.int